



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

## Section 0. Avis d'Appel d'offres Internationale (AAOI) Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage a obtenu des fonds dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2022 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de Fourniture et Livraison des engin Agricole de Mécanisation Agricole dans le cadre du Campagne Agricole 2022- 2022.  
en deux (02)lots qui sont :

### LOT N° 1: EQUIPEMENTS DE PREPARATION DU SOL :

### LOT N° 2: EQUIPEMENTS DE RECOTE DE POST-RECOLTE

Les Matériels seront fournis sur site indiqué par la Direction Nationale l'Agriculture (DNA), dans un délai de Quatre Vingt Dix (90) jours.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les produits et matériels de traitements phytosanitaires en plusieurs lots. Aucune offre par variante ne sera prise en compte considération.

Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

La participation à cet appel d'offres international ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage sis à Conakry Commune de kaloum  
Tél : 623 28 81 46 Email [soulcam417@gmail.com](mailto:soulcam417@gmail.com) ou la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA) du Ministère de l'Agriculture et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres du **Lundi au Jeudi de 9H à 16H30 mn et le vendredi de 9H à 12H.**

Les exigences en matière de qualification sont : (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage Tél : 623 28 81 46 à compter du **18 Février 2022** contre un paiement non remboursable de Dix Millions de francs Guinéens (**10 000 000 GNF**).

La méthode de paiement sera comme suit :

- a. 50% au compte N°41 110 71 « Receveur central du trésor » ;
- b. 30% au compte N° 201 1000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;
- c. 20 % au compte de l'autorité contractante par un versement au comptant.

Une redevance de 0.60% sera payer à l'ARMP par le titulaire du marché dont les modalités sont définies par voie réglementaire

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats après présentation des reçus de versement.

Les offres vont être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Secrétariat central du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage le **1 Avril 2022 à 10h30**.

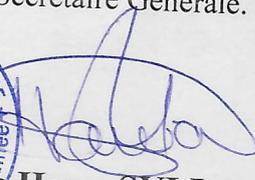
Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant<sup>1</sup> et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse: Guinée-Conakry-Commune de Kaloum à la salle de reunion du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, 1<sup>er</sup> Avril 2022

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **Cinq Cent Millions de francs Guinéens (500 000 000 GNF)**. Cette garantie demeurer valide pendant trente (30) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage

P. La Secrétaire Générale. P.O



  
**Mme Hawa SYLLA**